



Cession de sites stratégiques du groupe ORANGE:

Nous alertons la Direction :

1 – sur le risque de dégradation de la sécurité de nos installations lors de projet de cession de site stratégique.

2 – sur les conditions de cohabitation entre Orange gestionnaire d'un site stratégique et un repreneur qui voudrait utiliser les surfaces pour du logement. Nous demandons que la Direction prenne en compte tous les coûts inhérents à la cohabitation avec des logements lors de la présentation de tel projet.

3 – sur l'étude de la possibilité d'héberger des salariés sur les surfaces disponibles du site stratégique concerné avec prise en compte des surfaces restituées par le Technique.

De ce fait, nous demandons une étude qui intègre l'ensemble des sites stratégiques PARIS intra-muros pour identifier sur chacun d'eux leur pérennité et les possibilités d'hébergement du personnel.